

AZUR CONSEILS ET FINANCES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 500 000 €

SIEGE SOCIAL : GENAS (69740), 85 RUE JEAN JAURES

821 172 244 RCS LYON

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 DECEMBRE 2025

« TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 21 253,71 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

[...] »

Signature¹ :

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

**Pour extrait certifié conforme,
Domenico Iacovelli,
Président**

Signé par :

IACOVELLI Domenico
3D18E7793434497...

18 décembre 2025 | 15:39 CET

¹ Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen de certificats électroniques conformes aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/tl/FR>).

AZUR CONSEILS ET FINANCES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 500 000 €

SIEGE SOCIAL : GENAS (69740), 85 RUE JEAN JAURES

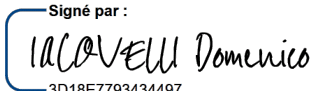
821 172 244 RCS LYON

COMPTE SOCIAUX EN DATE DU 30 JUIN 2025

Signature¹ :

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

**Pour extrait certifié conforme,
Domenico Iacovelli,
Président**

Signé par :

3D18E7793434497...
18 décembre 2025 | 15:39 CET

¹ Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen de certificats électroniques conformes aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/tl/FR>).

BILAN - ACTIF

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	524	1 300	-777	-60
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 389 950	1 451 850	-61 900	-4
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 390 474	1 453 150	-62 677	-4
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	506	496	10	2
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	9 379	1 497	7 882	526
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 600 000	3 600 000		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	294 923	196 505	98 417	50
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 904 808	3 798 498	106 309	3
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 295 282	5 251 649	43 633	1

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 500 000)	2 500 000	2 500 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	180 918	180 918		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 532 547	2 644 143	-111 596	-4
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 254	-111 596	132 850	119
SITUATION NETTE	5 234 718	5 213 465	21 254	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 234 718	5 213 465	21 254	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	36 135	17 617	18 518	105
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 300	3 560	2 740	77
Dettes fiscales et sociales	18 128	17 007	1 121	7
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	60 563	38 184	22 379	59
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 295 282	5 251 649	43 633	1

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

60 563

38 184

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	69 810	100	20 800	100	49 010	236
Montant net du chiffre d'affaires	69 810	100	20 800	100	49 010	236
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						500
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	69 810	100	20 800	100	49 010	236
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	26 333	38	8 901	43	17 432	196
Impôts, taxes et versements assimilés			156	1	-156	-100
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort	777	1	1 237	6	-461	-37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	27 110	39	10 294	49	16 816	163
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 700	61	10 506	51	32 195	306
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	62 504	90	61 046	293	1 458	2
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			3 150	15	-3 150	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	62 504	90	64 196	309	-1 692	-3
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	61 900	89	172 660	830	-110 760	-64
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	61 900	89	172 660	830	-110 760	-64
RÉSULTAT FINANCIER	604	1	-108 464	-521	109 068	101
RÉSULTAT COURANT avant impôts	43 305	62	-97 958	-471	141 263	144
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	22 051	32	13 638	66	8 413	62
TOTAL DES PRODUITS	132 315	190	84 996	409	47 319	56
TOTAL DES CHARGES	111 061	159	196 592	945	-85 531	-44
Bénéfice ou Perte	21 254	30	-111 596	-537	132 850	119

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 5 295 281,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 21 253,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/10/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

17004 - SASU AZUR CONSEILS ET FINANCES

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.